

Recours locataires SNCF

Par Dupier, le 08/08/2022 à 08:39

Bonjour, ma mère (90 ans) habite dans I appartement situé au-dessus d une gare Sncf, gare fermée. Le propriétaire (ICF novedis filiale sncf). La sncf vient de céder une partie du rez-de-chaussée à Nigloland et entame des travaux d aménagement devant et autour de la gare (travaux de nuit entre autres), il n'est pas prévu nous reloger durant les travaux et en cas d incendie, il n'y aura plus de sortie de secours, puisque ce sera céder à Nigloland. Quels sont nos recours? Merci

Par **Pierrepauljean**, le **08/08/2022** à **11:17**

bonjour

pourquoi avez vous besoin d'une issue de secours?

l'appartement est il accessible normalement?

en cas de nuisances sonores, avez vous contacté les services de la mairie ?